

La prochaine réunion du Conseil Communautaire se tiendra le :

**Mardi 17 décembre 2024
à 18h30
Salle Polyvalente
à QUIE**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil Communautaire du 27 novembre 2024,

- Point sur les décisions prises par Monsieur le Président dans le cadre de sa délégation de pouvoir,

- FINANCES :

- Budget principal : autorisation d'engager, de liquider et de mandater le quart des crédits budgétaires d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2025,
- Décisions modificatives (Régie du Plan d'eau ; Communauté de Communes),
- Avenant au Règlement Budgétaire et Financier (RBF) de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon,
- Modalités de reversement de la Taxe d'Aménagement des Communes à la Communauté de Communes du Pays de Tarascon,

- Travaux de voirie sous convention de mandat – programmation 2025 : Demande de subvention DETR 2025,

- PERSONNEL : Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité,

- Politiques Educatives Locales : Marché de gestion des ALAE-ALSH du Pays de Tarascon - exercice 2025,

- Développement Economique : Dossier d'Aide à l'immobilier d'entreprise,

- URBANISME :

- Information annuelle préemptions Pays de Tarascon,
- Lancement de la Modification Simplifiée n°6 du PLU de la commune de Tarascon,

- Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) : demande de subvention Fonds Vert,

- CAUE de l'Ariège : désignation de délégués,

- PIG Habitat : versement aides.